

<http://www.pierrealainmillet.fr/COMITE-DE-DEFENSE-DE-L-HOPITAL>



Mondiaux athl  handisport 

# COMITE DE DEFENSE DE L'HOPITAL HENRY GABRIELLE

- Rencontres -

Date de mise en ligne : mercredi 17 juillet 2013

---

Copyright   Blog V nissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits r serv s

---

**Je pense utile de faire connaître l'action du comité de défense de l'hôpital Henri Gabrielle de Saint-Genis-Laval qui fait partie des Hospices Civils de Lyon. A l'occasion des championnats du monde d'athlétisme handisport qui vont se dérouler ce week-end au parc de Parilly [1], tous les médias vont nous parler de solidarité autour du handicap. Mais les suppressions de postes décidées par tous les gouvernements successifs dans les hôpitaux mettent en péril l'accueil des handicapés. Ce championnat handisport est donc aussi l'occasion de rappeler aux différents responsables la nécessité de remettre en cause les politiques de réduction des dépenses publiques de santé.**

## Communiqué du comité de défense

Ce vendredi 19 Juillet 2013, les championnats de monde d'athlétisme handisport vont se dérouler à Lyon (parc de Parilly) 1236 athlètes ! C'est un événement exceptionnel. Bonne chance à eux !

Pour un certains nombres de ces athlètes, il a fallu surmonter le handicap après un traumatisme. Et pour cela, il a fallu une prise en charge rapide et efficace dans un établissement de soins spécialisé.

Nous tenons à rappeler au Ministère de la Santé, aux élus, aux différents responsables de la Santé, aux associations, aux médias, qu'à l'hôpital de Rééducation Fonctionnelle Henry Gabrielle des Hospices Civils de Lyon, depuis un an : « *un quota d'admission d'un patient handicapé lourd, pour deux patients légers* » (selon les termes officiels) a été mis en place, suite à des suppressions de postes d'infirmières et d'aides-soignantes, pour des raisons financières.

Si la plupart des élus ou des responsables de la Santé reconnaissent qu'il y a un problème de financement de la prise en charge du handicap, aucune solution n'est apportée. La solution viendra des HCL, mais aussi du Ministère si elle vient. Sinon, il faudra répondre franchement aux questions que nous posons au Ministère depuis un an :

- « Au XX<sup>e</sup> siècle, dans notre pays, l'hôpital public ne peut-il plus prendre en charge la rééducation des personnes qui viennent de se retrouver en situation de handicap ? »
- « une sélection de ces patients doit elle être faite à l'entrée à l'hôpital public, comme c'est le cas à l'hôpital Henry Gabrielle depuis 2012 ? »

Pour nous, la réponse est et sera toujours NON. Nous continuerons à réclamer le rétablissement des postes de soignants qui ont été supprimés et la fin du quota d'admission qui en a découlé.

Comité Défense de l'Hopital Henry Gabrielle :

contact [cgt-didier.machou@chu-lyon.fr](mailto:cgt-didier.machou@chu-lyon.fr), [sud-gerard.rambaud@chu-lyon.fr](mailto:sud-gerard.rambaud@chu-lyon.fr)

[1] sur un stade qui se situe à Vénissieux et non pas à Bron comme le dit le Progrès..